

Conseil communal du jeudi 27 juin 2013.

Séance publique - Point 11- Subsidés à associations. – CETA Dalhem - Visé

Intervention Cloes - Groupe Renouveau

Le Collège propose au Conseil d'octroyer un subside d'un montant de 250,00 € au CETA herbager de Dalhem – Visé pour la réalisation d'un projet « maïs ».

La motivation de cette décision est que le projet pourra déboucher sur la mise en place, par les agriculteurs, de pratiques plus respectueuses de l'environnement et donc bénéfiques à l'ensemble des citoyens.

La gestion de l'azote est particulièrement visée.

Les dépenses principales relatives au projet sont des dépenses d'analyse, à savoir :

1°) Analyses des profils de printemps

12,40 €/ profil de 30 cm

Max 3*30 cm de profil sur max 3 parcelles par ferme pendant 2 ans

⇒ (3*12,30 €) * 3 parcelles maximum par membre * 9 membres * 2 ans = 1992,60 €

2°) Analyses de lisier :

29 €/analyse

1 analyse de lisier complète par ferme pendant 2 ans :

⇒ 9 fermes * 29 € * 2 ans = 261 € * 2 = 522 €.

3°) Analyses de fourrage

20 €/échantillon, prélèvement compris

⇒ 9 fermes * max 3 échantillons par ferme * 20 € * 2 ans = 1080 €.

Soit des analyses pour un montant total de 3594,60 €

Ces analyses peuvent être classées en deux catégories :

- Les analyses des profils de printemps de l'azote potentiellement lessivable sont d'ordre environnemental et donc concernent tous les citoyens.
- Les analyses de lisier et de fourrage sont d'ordre professionnel et concernent spécifiquement l'exploitant.

Il est évident que les fonds publics doivent être dirigés préférentiellement si pas exclusivement vers ce qui concerne tous les citoyens plutôt que vers un petit groupe.

D'autre part la connaissance de l'APL et son amélioration auront une forte influence sur l'état des eaux tant souterraines que de surface, elle est donc bien d'intérêt public.

Dès lors, je propose d'accorder une subvention de 500,00 € portant sur le poste analyses des profils de printemps de l'azote potentiellement lessivable.

A titre de comparaison, 500,00 € est un petit montant en regard par exemple du budget de 8000,00 € décidé récemment par le Conseil pour l'achat de jardinières pour Mortroux, ce qui est bien sûr d'intérêt public, mais tout de même moins fondamental que l'état des eaux.

Je demande que le Conseil vote sur ma proposition.

.....

Je demande que mon intervention soit consignée dans le procès verbal et que le Conseil vote sur cette demande.